

Situation, trafic et emploi

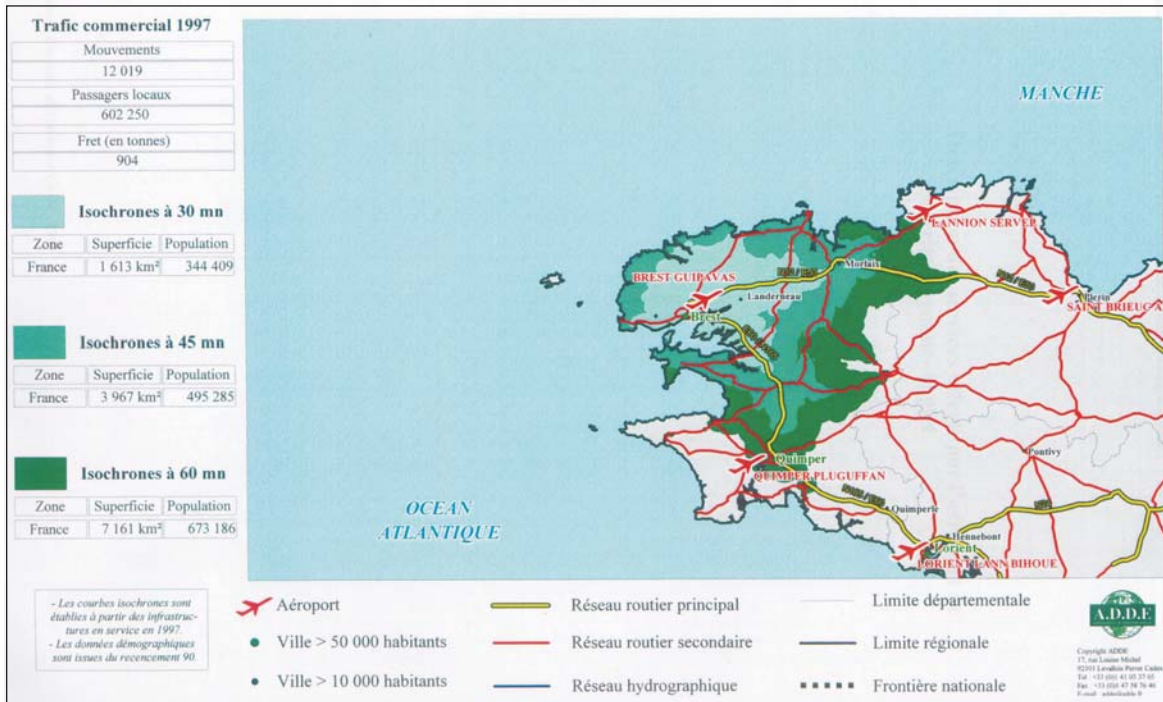
Situation

La ville de Brest se trouve à l'extrême ouest de la Bretagne. Elle est éloignée de 250 km de Rennes, la préfecture régionale et de 300 km de Nantes. En train, il faut encore à l'heure actuelle plus de 4 heures, via Rennes, pour aller à Paris. Pour aller à Nantes, si la liaison routière est bonne, il faut cependant au moins 3 heures et le train ne permet d'atteindre que Lorient.

En contrepartie, cet éloignement assure à l'aéroport de Brest (géré par la CCI de Brest) une position attractive : pour aller à Paris, l'avion reste le moyen de transport le plus rapide.



Source : brochure "Aéroport 2001"



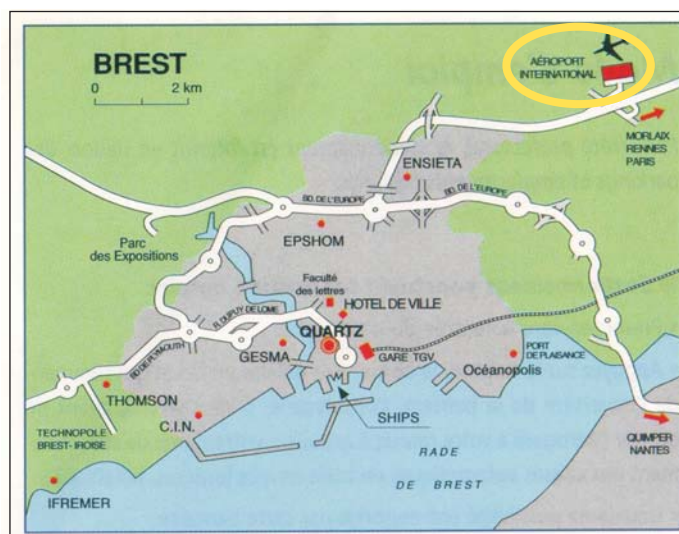
Source : DGAC, "Services offerts par le transport aérien" - 1998

Photo CETE Ouest



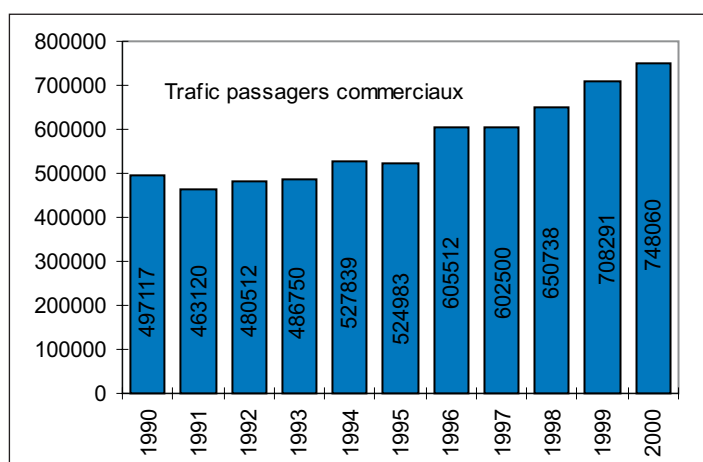
L'aéroport, situé sur la commune de Guipavas, est dans le PTU. Il se trouve à 11 km du centre-ville (Gare SNCF) et le temps nécessaire au parcours est de 15 à 20 minutes.

BREST GUIPAVAS



Source : brochure "Aéroport 2001"

Le trafic



Source : DGAC

L'aéroport a traité 748 060 passagers en 2000. La ligne Brest - Paris représente à elle seule plus de 500 000 passagers (soit près des trois quarts du trafic total) et les voyageurs réguliers constituent près de 90% du trafic).

L'emploi

Le nombre de salariés travaillant sur la plate-forme (aéroport, compagnies, assistants, sous-traitants...) est estimé à 600, dont 130 à la CCI, soit 0,85 emploi pour 1000 passagers.

Le stationnement et les voitures de location

Le stationnement

L'aéroport comprend une offre totale de 1361 places payantes, soit 1,9 place pour 1000 passagers. La gestion en est assurée par la CCI de Brest, et le montant des recettes était de 5269 MF en 1999 (soit 7,44F par passager) et de 5672 MF en 2000.



Photo CETE Ouest



Photo CETE Ouest

Tarif selon la durée (à partir du 29/10/2000)

	P 0 Très courte durée	P 2 * Courte et longue durée
< 30 mn	Gratuit	3f
30mn - 1h00	10f	6f
2h00	30f	10f
3h00	50f	13f
4h00	70f	14f
5h00	90f	17f
6h - 24h	100f	40f
Par jour supplémentaire	100f	20f

Source : brochure "Aéroport 2001"

* pour le parking P 2, au delà d'une journée, la journée supplémentaire coûte 20f.

Les tarifs du stationnement (à partir du 29/10/2000)

● **Stationnements ponctuels : tarification horaire**
Tarif général

Parking PA

Parking réservé aux abonnés

Parking P0 (très courte durée)

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| • de 0 à 1 hgratuit | • journée supplémentaire |
| • par 1/2 h supplémentaire10 F | indivisible.....100 F |
| • 1 journée.....100 F | |

Parking P2 (courte et longue durée)

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| • de 0 à 20 mn.....3 F | • de 12 jours à 13 jours.....220 F |
| • de 20 mn à 1 h6 F | • de 13 jours à 14 jours.....230 F |
| • de 1h à 2h.....10 F | • de 14 jours à 15 jours.....240 F |
| • de 2h à 3h.....13 F | • de 15 jours à 16 jours.....250 F |
| • de 3h à 4h.....14 F | • de 16 jours à 17 jours.....260 F |
| • de 4h à 5h.....17 F | • de 17 jours à 18 jours.....270 F |
| • de 5h à 24h.....40 F | • de 18 jours à 19 jours.....280 F |
| • de 1 jour à 2 jours60 F | • de 19 jours à 20 jours.....290 F |
| • de 2 jours à 3 jours.....80 F | • de 20 jours à 21 jours.....300 F |
| • de 3 jours à 4 jours.....100 F | • de 21 jours à 22 jours.....310 F |
| • de 4 jours à 5 jours.....120 F | • de 22 jours à 23 jours.....320 F |
| • de 5 jours à 6 jours.....140 F | • de 23 jours à 24 jours.....330 F |
| • de 6 jours à 7 jours.....160 F | • de 24 jours à 25 jours.....340 F |
| • de 7 jours à 8 jours.....170 F | • de 25 jours à 26 jours.....350 F |
| • de 8 jours à 9 jours.....180 F | • de 26 jours à 27 jours.....360 F |
| • de 9 jours à 10 jours.....190 F | • de 27 jours à 28 jours.....370 F |
| • de 10 jours à 11 jours.....200 F | • de 28 jours à 29 jours.....380 F |
| • de 11 jours à 12 jours.....210 F | • de 29 jours à 30 jours.....390 F |

de 30 à 45 jours 10F/jour. Au delà reprise du cycle.

Possibilité de modification des tarifs.

● **Nombreux déplacements, durées variables :**
carte d'abonnement parking PA

- Validité 3 mois :600 F TTC
- Validité 6 mois :1.000 F TTC
- Validité 1 an :1.800 F TTC

Source : brochure "Aéroport 2001"

BREST GUIPAVAS

130 places sont actuellement réservées aux salariés du site, offre qui répond encore convenablement à la demande, compte tenu des horaires décalés du personnel. Ce parking va même se trouver légèrement réduit du fait de la construction en cours d'un bâtiment.



Photos CETE Ouest

Les voitures de location

327 Places sont réservées aux loueurs de véhicules, soit 0.46 place pour 1000 passagers.



L'offre de transport public à destination du centre ville.

Le cadre contractuel

Situé dans le périmètre des transports urbains (Communauté Urbaine de Brest), l'aéroport ne bénéficie pourtant d'aucune desserte par transport public, à l'exception, depuis 2000, d'un prolongement de la ligne du réseau urbain Brest - Guipavas à raison d'un service le matin (8h00) et d'un retour en soirée (17h00) qui ne correspond aucunement à un besoin de la clientèle. Seules quelques personnes de la DAC Ouest en sont semble-t-il utilisatrices.

Il n'y a donc comme possibilité, en dehors de véhicules personnels, que le taxi ou la voiture de location.

Les tentatives de mettre en place une navette aéroport ont été multiples et ont donné lieu à diverses controverses dont la presse s'est souvent fait l'écho. En 1985, la CCI de Brest avait tenté de confier aux taxis brestois la desserte de l'aéroport sur le principe de 4 personnes au maximum et d'un prix de 10F pour un aller simple. Les contraintes imposées à la clientèle (un seul point de desserte du centre ville notamment) ont empêché le succès de ce dispositif. Certains employeurs (l'Arsenal en particulier) ont pendant un temps signé des contrats avec certains taxis pour acheminer certaines catégories de leur personnel.

BREST GUIPAVAS

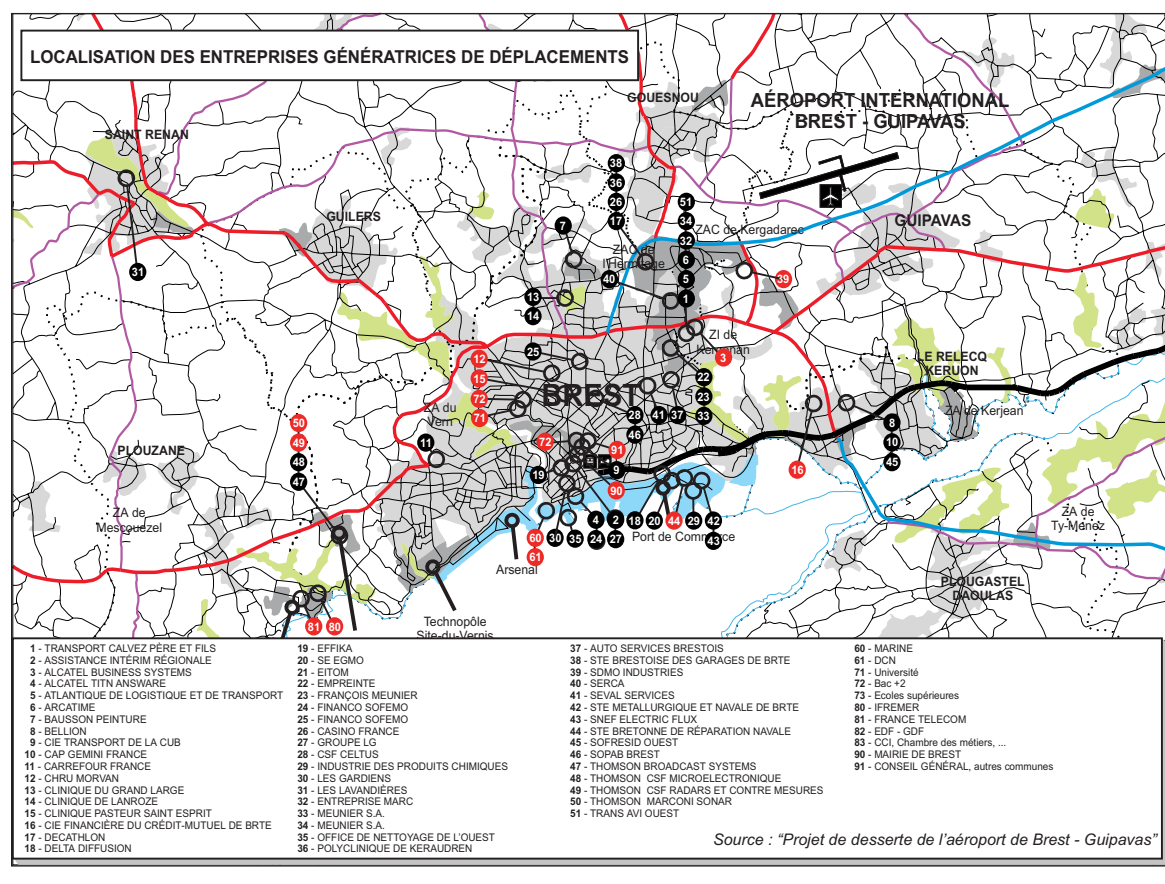
L'attitude des taxis, d'ailleurs, a certainement constitué le handicap majeur à la mise en place d'un réel service de transport. Ils affirment en effet être favorables à une navette ... non subventionnée, ce qui est probablement une condition pénalisante. Leurs craintes portent aussi sur une baisse potentielle des effectifs de la DCN.

Études et enquêtes

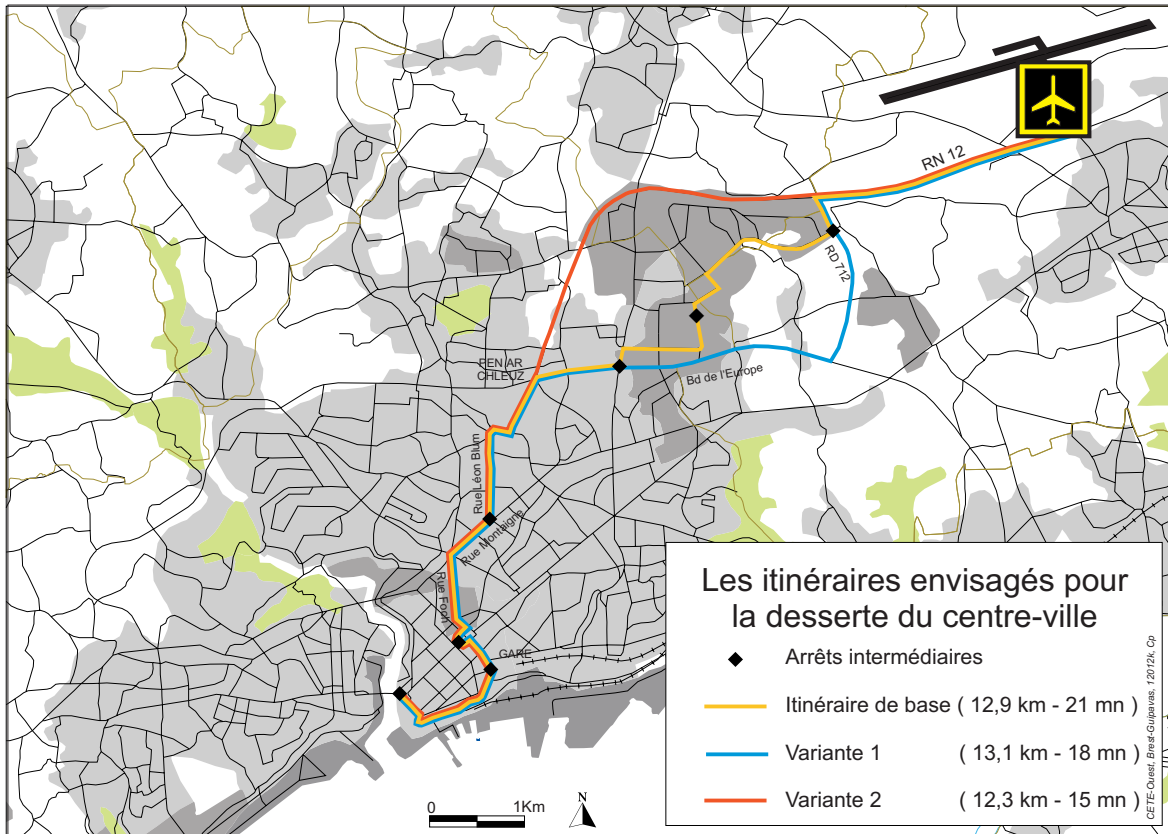
Au moins deux études ont été réalisées récemment :

- D'abord une enquête pilotée par la CCI en 1999 avec 4 vagues d'enquêtes auprès de la clientèle. Il s'agissait principalement de la connaître selon l'âge, les catégories socio-professionnelles, les motifs de déplacements et d'identifier la zone de chalandise. Les passagers étaient également interrogés sur leurs attentes en matière de desserte et le prix qu'ils accepteraient d'y mettre.

- Ensuite une étude de définition de ce que pourrait être une desserte de l'aéroport, confiée par la CUB au CETE de l'Ouest. Pour cette étude, de nouvelles enquêtes de clientèle ont été réalisées à la fin de l'année 1999. Elles ont permis d'identifier les zones de destination des passagers voyageant pour motif professionnel et de réaffirmer la place prépondérante du centre-ville et de certains quartiers de Brest. Cette étude proposait également des itinéraires possibles et des modalités de fonctionnement.



Le projet de desserte



Source : "Projet de desserte de l'aéroport de Brest - Guipavas"

Les taxis

L'organisation

Sur la Communauté Urbaine de Brest (CUB), 107 taxis sont autorisés : 85 à Brest et 25 dans les autres communes, dont 8 à Guipavas où se trouve l'aéroport.

Ce nombre de taxis a légèrement diminué depuis 1990 alors que parallèlement, le trafic aéroportuaire passait de 500 000 à 700 000 passagers.

Un seul syndicat professionnel est représenté, mais il existe trois groupements : le GIE Artisans Taxis Brestois (60 véhicules), Association ABD-Allo-Taxi (18 véhicules) et Allo-Association-Artisans-Taxis Brestois (7 véhicules).

Pour rejoindre le centre-ville, l'itinéraire normal des taxis emprunte la RN 12 et bifurque vers le centre par le giratoire de Pen Ar C'hleuz.

Les tarifs

Coût pour une course	Barèmes
À destination du centre ville	• prise en charge 12,00F
En tarif jour :	• heure d'attente ou marche lente 97,00F
- 90 F00	
En tarif de nuit :	• avec retour en charge à la station
- 125F00	<i>jour</i> 3,50F
	<i>nuit</i> 5,10F
	• avec retour à vide à la station
	<i>jour</i> 7,00F
	<i>nuit</i> 10,20F

Source : préfecture du Finistère

À l'aéroport, deux taxis de Guipavas occupent un espace privilégié, en tête de file, devant les autres taxis.

Les perspectives d'évolution de l'offre de transport et de la desserte

Le développement de l'aéroport et le stationnement

L'aéroport, dimensionné pour 900 000 passagers, devrait faire l'objet d'un développement de capacité pour juillet 2006. Il s'agit, sur le même site aéroportuaire, de bâtir une nouvelle aérogare (un projet de 250 MF) avec un financement CCI, CUB, Conseil Régional, Conseil Général. L'actuelle aérogare sera transformée en bureaux au profit d'administrations et d'entreprises du site.

Les projets de desserte terrestre

La CUB envisage de lancer une consultation en juin pour la mise en place d'une desserte de l'aéroport, soit en taxi collectif, soit en minibus. Le service serait calé sur les vols plutôt que cadencé. La CCI sera probablement sollicitée pour participer à son financement.

Les contacts

Autorité Organisatrice Urbaine : Communauté Urbaine de Brest, M. Huet, directeur du département Déplacements.

Aéroport : M. Christophe Decré, directeur et M. J.-M. Fily, assistant de Direction.

Préfecture : Direction de la réglementation, Mme Mehu.

Documents

- DGAC : "Description des services offerts par le transport aérien" - 1998.
- CETE Ouest pour la communauté urbaine: "Projet de desserte de l'aéroport de Brest - Guipavas" - Janvier 2000.
- Ville de Brest : "Les taxis brestois" - Avril 1998.
- CCI de Brest : Dossier navette, "Les éléments des années passées" - 1998.
- Brochure "Aéroport 2001".